Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Avenant n°2 - Affaire n°21S0007- Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 1 - DALKIA- avenant n°2

N° : VA_DEC2024_55
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2° et 5°, R2194-2, R2194-7 du code de la commande publique,
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 18 décembre 2023.

décidons

De conclure avec la société DALKIA domiciliée à Saint André lez Lille, l'avenant n°2 du marché « **Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 1 : Bâtiments sportifs**».

- Prise en charge des climatisations du foyer Rigole – plus-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : 541,15 € H.T
  Coût P3/1 / an : 70,25 € H.T

- Retrait de l'installation solaire de la base de voile Yves Cousteau – moins-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : -830,07 € H.T / an
  Coût P3/1 / an : -17,00 € H.T / an

- Prise en charge de la VMC de la salle Tamise – plus-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : 63,17 € H.T
  Coût P3/1 / an : 12,00 € H.T

- Modification des cibles suite à l'application du plan de sobriété – moins-value P1 (à compter du **1er juin 2023)** suite à une demande de la ville

suite à l'application du plan de sobriété. DALKIA a revu à la baisse les cibles.
Par suite de l'application du plan de sobriété en septembre 2022, il a été convenu de diminuer les cibles énergétiques des bâtiments afin que la ville profite des efforts fournis.
Coût P1 / an : - 13 923,71 € H.T / an

- Retrait de l'adoucisseur de la salle Marianne – moins-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : - 149,15 € H.T
  Coût P3/1 / an : - 23,00 € H.T

- Suppression du principe d'intéressement pour les sites avec un problème de GTC

Certains sites ayant subi des problèmes de communication au niveau de la GTC, DALKIA n'a pas pu correctement gérer et suivre ces installations. Ces problématiques de communication étant dues à une mauvaise connexion internent fournit par les services informatiques de la ville, il a été convenu de neutraliser l'intéressement sur ces sites.
Impact financier sur le P1 mais qui n'est pas évaluable.

- Raccordement du site Léo Lagrange – moins-value P1 **(à compter du 1er novembre 2023)** suite à une demande de la ville.

Les fluides entre les bâtiments Salle Leolagrange et du 29 rue de Wasquehal ont été dissociés étant donné que la Ville a pour optique de vendre l'ancien logement du 29 rue de Wasquehal.
La ville a donc résilié le point de livraison existant (01105065123029) et a demandé à DALKIA de mettre en service le nouveau point de livraison qui alimente uniquement la salle Leolagrange (45927785813981). Le tarif fixe signé en octobre a pu être maintenu par DALKIA.

Montant du marché initial :

- Estimatif annuel des prestations forfaitaires du marché :
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 194 867, 75 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 62 695,18 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 42 955,86 € HT
  - **Soit un total de 300 518,79 € HT**
- Estimatif sur la durée du marché (8 ans) des prestations forfaitaires du marché
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 1 445 918,71 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 501 561,44 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 343 646,88 € HT
  - **Soit un total de 2 291 127,04 € HT**

Montant avenant n°1

- Estimatif annuel des prestations forfaitaires du marché :
    - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 179 229,88 € HT
    - P2 (Conduite et maintenance) : 62 695,18 € HT
    - P3 (Garantie totale) : 42 955,86 € HT
    - **Soit un total de 284 880,92 € HT**
- Estimatif sur la durée du marché (8 ans) des prestations forfaitaires du marché
    - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 1 329 885,67 € HT
    - P2 (Conduite et maintenance) : 501 561,44 € HT
    - P3 (Garantie totale) : 343 646,88 € HT
    - **Soit un total de 2 175 093,99 € HT**

Montant avenant n°2

- Estimatif annuel des prestations forfaitaires du marché :
    - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 164 507,98 € HT
    - P2 (Conduite et maintenance) : 62 320,28 € HT
    - P3 (Garantie totale) : 42 998,11 € HT
    - **Soit un total de 269 826,37 € HT**
- Estimatif sur la durée du marché (8 ans) des prestations forfaitaires du marché
    - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 1 220 649,18 € HT
    - P2 (Conduite et maintenance) : 498 562,24 € HT
    - P3 (Garantie totale) : 343 984,88 € HT
    - **Soit un total de 2 063 196,30 € HT**

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 29 janvier 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-200673-AU-1-1
Date AR Préfecture : lundi 5 février 2024

Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Objet : Avenant n°2 - Affaire n°21S0007- Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 1 - DALKIA- avenant n°2

N° : VA_DEC2024_55
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2° et 5°, R2194-2, R2194-7 du code de la commande publique,
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 18 décembre 2023.

décidons

De conclure avec la société DALKIA domiciliée à Saint André lez Lille, l'avenant n°2 du marché « **Marché d'exploitation des installations de chauffage des Bâtiments Communaux et du CCAS de la ville de VILLENEUVE D'ASCQ- Lot 1 : Bâtiments sportifs**».

- Prise en charge des climatisations du foyer Rigole – plus-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : 541,15 € H.T
  Coût P3/1 / an : 70,25 € H.T

- Retrait de l'installation solaire de la base de voile Yves Cousteau – moins-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : -830,07 € H.T / an
  Coût P3/1 / an : -17,00 € H.T / an

- Prise en charge de la VMC de la salle Tamise – plus-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : 63,17 € H.T
  Coût P3/1 / an : 12,00 € H.T

- Modification des cibles suite à l'application du plan de sobriété – moins-value P1 (à compter du **1er juin 2023)** suite à une demande de la ville

suite à l'application du plan de sobriété. DALKIA a revu à la baisse les cibles.
Par suite de l'application du plan de sobriété en septembre 2022, il a été convenu de diminuer les cibles énergétiques des bâtiments afin que la ville profite des efforts fournis.
Coût P1 / an : - 13 923,71 € H.T / an

- Retrait de l'adoucisseur de la salle Marianne – moins-value P2/P3 (à compter du **1er janvier 2023)** suite à une demande de la ville.
  Coût P2 / an : - 149,15 € H.T
  Coût P3/1 / an : - 23,00 € H.T

- Suppression du principe d'intéressement pour les sites avec un problème de GTC

Certains sites ayant subi des problèmes de communication au niveau de la GTC, DALKIA n'a pas pu correctement gérer et suivre ces installations. Ces problématiques de communication étant dues à une mauvaise connexion internent fournit par les services informatiques de la ville, il a été convenu de neutraliser l'intéressement sur ces sites.
Impact financier sur le P1 mais qui n'est pas évaluable.

- Raccordement du site Léo Lagrange – moins-value P1 **(à compter du 1er novembre 2023)** suite à une demande de la ville.

Les fluides entre les bâtiments Salle Leolagrange et du 29 rue de Wasquehal ont été dissociés étant donné que la Ville a pour optique de vendre l'ancien logement du 29 rue de Wasquehal.
La ville a donc résilié le point de livraison existant (01105065123029) et a demandé à DALKIA de mettre en service le nouveau point de livraison qui alimente uniquement la salle Leolagrange (45927785813981). Le tarif fixe signé en octobre a pu être maintenu par DALKIA.

Montant du marché initial :

- Estimatif annuel des prestations forfaitaires du marché :
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 194 867, 75 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 62 695,18 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 42 955,86 € HT
  - **Soit un total de 300 518,79 € HT**
- Estimatif sur la durée du marché (8 ans) des prestations forfaitaires du marché
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 1 445 918,71 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 501 561,44 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 343 646,88 € HT
  - **Soit un total de 2 291 127,04 € HT**

Montant avenant n°1

- Estimatif annuel des prestations forfaitaires du marché :
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 179 229,88 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 62 695,18 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 42 955,86 € HT
  - **Soit un total de 284 880,92 € HT**
- Estimatif sur la durée du marché (8 ans) des prestations forfaitaires du marché
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 1 329 885,67 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 501 561,44 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 343 646,88 € HT
  - **Soit un total de 2 175 093,99 € HT**

Montant avenant n°2

- Estimatif annuel des prestations forfaitaires du marché :
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 164 507,98 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 62 320,28 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 42 998,11 € HT
  - **Soit un total de 269 826,37 € HT**
- Estimatif sur la durée du marché (8 ans) des prestations forfaitaires du marché
  - P1 (Fourniture et gestion de l'énergie) : 1 220 649,18 € HT
  - P2 (Conduite et maintenance) : 498 562,24 € HT
  - P3 (Garantie totale) : 343 984,88 € HT
  - **Soit un total de 2 063 196,30 € HT**

Fait à Villeneuve d'Ascq
le 29/01/2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ NORD

Date AR Préfecture :